

LETTRE DE DÉTRESSE ET D'EXASPÉRATION

à

Madame la Présidente de la CAP,

Les agents du poste de Mont de Marsan Agglomération, tiennent à rappeler les ravages de la situation de sous effectifs, récurrente et maintes fois signalée, qui désorganise le service, démoralise car elle épuise les personnels (qui font preuve d'une très grande solidarité) et nuit au service rendu au public.

Notre mission n'est assurée que dans l'urgence, chacun faisant de son mieux pour assurer les remplacements (caisse, téléphone, chèques, payes, courrier, mandatement, recettes, délais...) et situations difficiles voire conflictuelles.

Nous avons beau prendre sur nous, nous n'en pouvons plus

Nous avons subi les événements que vous avez dictés pour la Trésorerie sans jamais nous plaindre, nous avons accepté les décisions que vous avez prises sans jamais protester, dans l'attente de jours meilleurs et par solidarité.

Ces jours meilleurs semblaient arriver puisque les résultats d'ORE indiquaient qu'il manque actuellement 2.80 agents à la Trésorerie, et que 7 agents arrivaient dans les Landes pour le mouvement du 1^{er} avril. Nous pensions que ORE était la référence absolue tant en suppression d'emplois (voir la presse régionale) qu'en matière de création d'emplois.

Malgré la décision prise en CTPD (création de 2 postes), nous sommes de nouveau victimes de votre iniquité, de votre double langage et de votre absolue mauvaise foi, puisque vous avez décidé unilatéralement de ne nommer qu'une personne sur notre Poste.

Nous sommes aujourd'hui contraints de rafraîchir votre mémoire sur vos actes concernant directement la Trésorerie de Mont de Marsan Agglomération :

Madame Patricia MEHEUST est partie en congé longue maladie le 15/08/2009 et est décédée malheureusement depuis : à ce jour, toujours pas remplacée....

Madame Isabelle BISETTO a été affectée à la DGFIP, le 01/09/2009, remplacée le 01/11/2009 : gain : -2 mois

Mademoiselle Marie Hélène GRUÉ a été mutée à la DGFIP des Landes au 01/04/2010, a rejoint son poste au 01/02/2010 (gain : - 2 mois) : à ce jour pas remplacée.

Mademoiselle Christine LALANNE a fait valoir ses droits à la retraite le 01/03/2010 : à ce jour, pas remplacée.

Monsieur Pascal LE REST a effectué son stage de Contrôleur stagiaire de 5 mois sans être remplacé. (ou ponctuellement par l'équipe de remplacement).

Mademoiselle Véronique SANSOULET effectue actuellement son stage de contrôleur stagiaire de 5 mois sans être remplacée (ou ponctuellement par l'équipe de remplacement).

Elle fera son stage pratique de 1 mois sans être remplacée à la Trésorerie de Roquefort.

Au 01/01/2010, nous avons récupéré les budgets de 5 communes (Benquet, Bougue, Gaillères, Laglorieuse et Pouydesseaux), ainsi que les budgets annexes : en contrepartie, aucun renfort, aucune affectation.

Des opérations de caisse (amendes, régisseurs de collectivités, huissiers) incombant à la Direction Départementale sont effectuées dans notre Poste, la caisse de la Direction Départementale étant fermée !! surcroît de travail nullement compensé.

Quand, pour résorber le retard dans le recouvrement des produits locaux, un vaste programme de saisies est confié à un huissier privé, les critiques fusent ; il est en effet plus facile de reprocher à un comptable son absence de poursuites que de devoir supporter leurs coûts sur le budget départemental...Nous comptons sur votre soutien face aux divers ordonnateurs.

Le SYDEC (Syndicat Départemental d'Électrification des Landes) ne cesse de prendre de l'ampleur (communes adhérentes de plus en plus nombreuses), occasionnant toujours plus de travail.

Pendant que la DDFIP des Landes supprimait 11 emplois en 2010, la Communauté d'Agglomération qui fait partie des 119 collectivités dont nous avons la charge, recrutait...11 personnes. Moyen supplémentaire en effectif pour notre poste : 0 !

Monsieur PANERI est affecté à temps complet sur notre Poste ; or ses activités syndicales font qu'il n'est présent qu'à 60%, et ses absences ne sont jamais compensées, alors que légalement, elles devraient l'être.

En résumé la CAP ramènerait le déficit en personnel du Poste de -2,8 à -1,8 en considérant que Madame MEHEUST n'est toujours pas remplacée....Aussi, nous exigeons la nomination de 2 agents supplémentaires au 01/04/2011, pour être en conformité avec ORE.

Ces éléments vous permettront peut être, sans doute, de comprendre notre détresse et notre exaspération...

Vous voudrez bien joindre cette déclaration au PV de la CAP concernée.

Nous nous tenons à votre disposition pour écouter vos réponses à nos observations, et vos explications à ce que nous pourrions prendre pour de la discrimination...

Les agents de la Trésorerie de Mont de Marsan Agglomération

C. CASSAGNE



Mazzocco



LOEUL - MILLER Celine



J LE REST



ARIZ CORRETA AL



E. Desmouliet



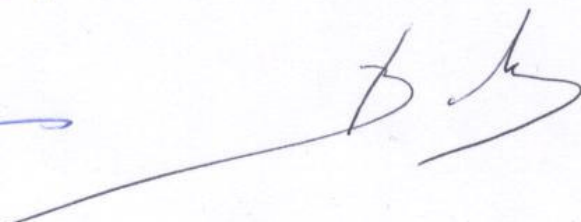
P. LE REST



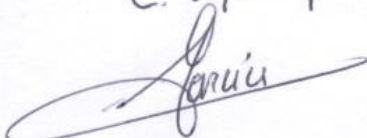
M HAZA



J. BATHUS



C. GARCIA



PANERI A

